



Communiqué de presse

Date 19 avril 2011

Embargo 20 avril 2011

Nouveaux prix de vente pour les monnaies commémoratives

Des évolutions extraordinaires sur le marché des métaux précieux et des métaux non ferreux entraînent l'augmentation des prix des monnaies commémoratives suisses.

Des mesures de rationalisation ont permis à Swissmint de maintenir les prix des monnaies de collection à un niveau stable durant plusieurs années. Parallèlement, de gros efforts ont été consentis pour améliorer constamment la qualité et l'attrait des produits et pour répondre aux souhaits de la clientèle. Seul le prix de vente des pièces d'or avait déjà dû être adapté en raison de la forte hausse du cours de l'or.

Le 11 avril 2011, le prix de l'argent a atteint 1200 francs par kilo. Cela signifie qu'une monnaie en argent de 20 francs contenait 20 fr. 04 d'argent pur. Ce montant ne tient pas compte des coûts relatifs à l'étude de projet, à la fabrication et à la distribution.

En outre, les calculs du prix de revient définitif ont montré que dans le cas des monnaies commémoratives bimétalliques de 10 francs, les charges dépassent les recettes en partie en raison de l'augmentation des prix des métaux non ferreux.

Comme ses homologues étrangères, Swissmint doit réagir au changement des conditions-cadres. Afin de maintenir la norme de qualité de ses produits à un niveau élevé, elle a arrêté les modifications de prix suivantes:

- A partir du 26 mai 2011: monnaie en argent de 20 francs: «non mise en circulation» = 30 francs, «flan bruni» = 60 francs
- A partir de janvier 2012: pièce bimétallique de 10 francs: «non mise en circulation» = 15 francs, «flan bruni» = 40 francs

Le prix de vente des pièces «non mises en circulation» est désormais supérieur à la valeur nominale et donc soumis à la TVA.

Swissmint a dû renoncer à d'autres solutions, car la mise en œuvre de ces dernières aurait nécessité beaucoup de temps, rendant impossible l'émission des monnaies dans les délais convenus.

Renseignements: Kurt Rohrer, directeur de Swissmint
Bernastrasse 28, 3003 Berne
Tél. 031 322 64 85; fax 031 322 60 07
Adresse électronique: kurt.rohrer@efv.admin.ch
www.swissmint.ch

Version numérique du présent communiqué de presse à télécharger sur:
<http://www.swissmint.ch/fr-actualite-informationsmedias-communiques.html>